

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CCS ESSENCE D'ASPIC

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit**

Nom du produit CCS Essence d'Aspic (Huile essentielle de lavande)  
 N°CAS 8016-78-2

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Utilisations identifiées pertinentes Beaux Arts, peinture à l'huile

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise Chelsea Classical Studio LLC  
 Adresse 526 West 26th Street  
 Suite #415  
 New York, NY 10001  
 Téléphone 212-255-0206  
 Site web [www.chelseaclassicalstudiofineartmaterials.com](http://www.chelseaclassicalstudiofineartmaterials.com)

**Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence 1-800-424-9300 24 Hours Emergency Chemtrec.  
 Outside USA: 1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**Classification de la substance ou du mélange:**

**Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]**

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226  
 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319  
 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 2 H371  
 Danger par aspiration, Catégorie 1 H304  
 Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, Catégorie 2 H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

**Éléments d'étiquetage:**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]**

Pictogramme de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP) Danger  
 Composants dangereux LINALOOL; CAMPHOR GUM; CARYOPHYLLENE; delta-3-Carene; Eucalyptol; d-Limonene; alpha-Pinene; beta-Pinene  
 Mentions de danger (CLP) H226 Liquide et vapeurs inflammables  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion de pénétration dans les voies respiratoires  
 H315 Provoque une irritation cutanée

Conseil de prudence (CLP)	H317 Peut provoquer une allergie cutanée H319 Provoque une sévère irritation des yeux H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (en cas d'ingestion) H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes
Fermeture de sécurité pour enfants	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Appareils électriques et éclairages antidéflagrants mis à la terre. P260 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation
	Non applicable

#### Autres dangers:

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Liquides et vapeurs inflammables. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement GHS-US
Essence d'Aspic (Huile essentielle de lavande)	(CAS No) 8016-78-2	100%	Flam. Liq. 3, H226 Skin. Irrit 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

\*Les composants d'Essence d'Aspic incluent: LINALOOL (25-50%); Eucalyptol (10-25%); CAMPHOR GUM (10-25%); alpha-Pinene (1-5%); beta-Pinene (1-5%); d-Limonene (1-5%); TERPINEOL (1-5%); CARYOPHYLLENE (1-5%)

### SECTION 4: Premiers secours

#### Description des premiers secours

Premiers soins - général	Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée
Symptômes/effets après contact oculaire	Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	Risque d'œdème pulmonaire

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### Dangers particulier résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie Liquide et vapeurs inflammables  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie Dégagement possible de fumées toxiques.

#### Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

##### Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### Pour les secouristes

Équipement de protection Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle ».

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Recueillir le produit répandu.  
Procédés de nettoyage Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.  
Autres informations Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### Référence à d'autres rubriques.

Pour plus d'information, se reporter à la section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Mesures techniques	Mise à terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	Gants de protection.
Protection oculaire	Des lunettes de protection peuvent être portées.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires approprié.	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Couleur	Aucune donnée disponible
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique = 1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	57°C 132.4°F
Température d'auto-inflammation	>200°C 90°F
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	0.88-0.93 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
Densité relative	0,882
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	< 20.5 mm <sup>2</sup> /s
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Liquide et vapeurs inflammables.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

**Conditions à éviter** Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

**Matières incompatibles** Pas d'informations complémentaires disponibles

**Produits de décomposition dangereux** Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations sur les effets toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### Toxicité

Ecologie - général Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### Indications complémentaires

Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### Numéro ONU

N° ONU (ADR)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (IATA)	1993

### Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	Liquides inflammables
Désignation officielle de transport (IMDG)	Liquides inflammables
Désignation officielle de transport (IATA)	Liquides inflammables
Description document de transport (ADR)	UN 1993 Liquides inflammables, 3, III, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG)	UN 1993 Liquides inflammables 3, III, POLLUANT MARIN/ DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

### Classe(s) de danger pour le transport:

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	3
Étiquettes de danger (ADR)	3



**IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) 3  
 Etiquettes de danger (IMDG) 3

**IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) 3  
 Etiquettes de danger (IATA) 3

**Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR) III  
 Groupe d'emballage (IMDG) III  
 Groupe d'emballage (IATA) III

**Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement Oui  
 Polluant marin Oui

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport par voie terrestre  
 Code de classification (ADR) F1  
 Dispositions spéciales (ADR) 163, 640E  
 Quantités limitées (ADR) 5l  
 Quantités exceptées (ADR) E1  
 Instructions d'emballage (ADR) P001, IBC03, LP01, R001  
 Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) MP19  
 Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) T2  
 Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) TP1  
 Code-citerne (ADR) LGBF  
 Véhicule pour le transport en citerne FL  
 Catégorie de transport (ADR) 3  
 Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) V12  
 Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) S2  
 Danger n° (code Kemler) 30  
 Panneaux oranges



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) D/E  
 Code EAC •3YE

**Transport maritime**

Dispositions spéciales (IMDG) 163, 223, 904, 955  
 Quantités limitées (IMDG) 5 L  
 Quantités exceptées (IMDG) E1  
 Instructions d'emballage (IMDG) P001, LP01  
 Instructions d'emballages GRV (IMDG) IBC03

Instructions pour citernes (IMDG)	T2
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	TP1
N° FS (Feu)	F-E
N° FS (Déversement)	S-D
Catégorie de chargement (IMDG)	A

### Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	Y344
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	10L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	355
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	60L
Instructions d'emballage avion cargo seulement(IATA)	366
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	220L
Dispositions spéciales (IATA)	A3, A72
Code ERG (IATA)	3L

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE15: Informations relatives à la réglementation

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

#### Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### Directives nationales

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe	Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV	Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlements sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	TERPINEOL est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	TERPINEOL est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	Aucun des composants n'est listé

#### Danemark

Recommandations réglementation danoise	L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci
--	---

### Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

**Textes des phrases R-,H- et EUH**

Acute Tox. 4 (Inhalation: poussière, brume)	Toxicité aiguë (inhalation: poussière, brume) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Flam. Sol. 2	Matières solides inflammables, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie B
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

**Avertissement**

Chelsea Classical Studio Fine Art Materials ne peut pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations et ce produit, ou les produits

d'autres fabricants en combinaison avec ce produit, peuvent être utilisés. Il incombe à l'utilisateur d'assurer des conditions sûres pour la manipulation, l'entreposage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité des pertes, blessures, dommages ou dépenses résultant d'une mauvaise utilisation. Les informations contenues dans la fiche ont été rédigées sur la base des meilleures connaissances et de l'expérience actuellement disponibles.